



DÉCISION N° 000524 /26/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/egb du 17 JUIN 2026
rapportant la Décision N°000373/26/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/YPC du 23 avril 2026 portant publication des résultats de la Demande de Cotation N°00000018/DC/MINEE/CIPM/2026 du 09 mars 2026 relative au gardiennage et à la surveillance du bâtiment abritant le « SOLAR TECHNOLOGIE AND APPLICATION RESSOURCE CENTRE (STAR C) ».

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE,

- Vu** la Constitution ;
Vu le décret n°2012/501 du 07 novembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Eau et de l'Energie ;
Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu les décrets n°2018/191 du 02 mars 2018 et n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu La circulaire N°001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu La Circulaire N°0000014/C/MINMAP/CAB du 23 juillet 2025 relative aux modalités de constitution, de consignation, de conservation, de déconsignation, de restitution et de réalisation des garanties dans les marchés publics ;
Vu La circulaire N°0001877/C/MINFI du 31/12/2025 Portant Instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2026 ;
Considérant l'Avis de Demande de Cotation N°00000018/DC/MINEE/CIPM/2026 du 09 mars 2026 ;
Considérant le procès-verbal N°00000016/L/MINEE/CIPM/2026 du 13 avril 2026 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Ministère de l'Eau et de l'Energie ;
Considérant le Communiqué portant publication des résultats de la Demande de Cotation N°00000018/DC/MINEE/CIPM/2026 du 09 mars 2026 ;
Considérant la Décision portant publication des résultats de la Demande de Cotation N°000373/26/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/YPC du 23 avril 2026 ;
Considérant la lettre de désistement de l'entreprise M & B CORPORATE du 04 juin 2026.

DECIDE:

Article 1^{er} : la présente décision rapporte la Décision N°000373/26/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/YPC du 23 avril 2026 portant publication des résultats de la Demande de Cotation N°00000018/DC/MINEE/CIPM/2026 du 09 mars 2026 relative au gardiennage et à la surveillance du bâtiment abritant le « SOLAR TECHNOLOGIE AND APPLICATION RESSOURCE CENTRE (STAR C) ».

Article 2 : la Demande de Cotation N°00000018/DC/MINEE/CIPM/2026 du 09 mars 2026 relative au gardiennage et à la surveillance du bâtiment abritant le « SOLAR TECHNOLOGIE AND APPLICATION RESSOURCE CENTRE (STAR C) » est déclarée infructueuse pour absence d'agrément du seul soumissionnaire enregistré.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Ampliations :

- MINMAP
- CIPM/MINEE
- ARMP
- ARCI/IVES/CHRONO



Le Ministre de l'Eau et de l'Energie
(Le Ministre de l'OUVRAGE)
Cloundou Essomba Gaston